



Débutant  
| intermédiaire



4 heures  
9h– 13h



En distanciel



400 € HT soit 480 € TTC

L'Accelerator du Conseil européen de l'innovation (EIC) du programme Horizon Europe cible la croissance des start-up et des PME dans tous les domaines. Il finance le déploiement d'innovation de rupture risquée, de la phase de démonstration (TRL6) jusqu'à la mise sur le marché et au-delà. Le soutien prend la forme de financements mixtes : subvention (jusqu'à 2,5 millions d'euros sur deux ans) et prise de participation (jusqu'à 15 millions sur plusieurs années). Ainsi, pour la première fois, l'Europe entre au capital des innovateurs les plus prometteurs.

9h00	<b>Accueil et objectifs de la formation</b>
9h15	Le nouveau processus d'évaluation de l'EIC Accelerator
9h45	Les critères de sélection : l'excellence, l'impact, le niveau de risque et la mise en œuvre
10h15	La prise en main de la plateforme EIC pour soumettre son projet : les bonnes pratiques
12h15	L'audition, le pitch deck
12h30	<b>Questions/réponses</b>
13h00	<b>Fin de la formation</b>

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les règles de participation et les attendus de l'EIC Accelerator,
- Maîtriser la plateforme EIC de soumission,
- Connaître les astuces d'une proposition gagnante.

### PRÉREQUIS

Connaître les modalités de participation à l'EIC-Accelerator ou avoir participé à la formation « Tout savoir sur le Conseil européen de l'innovation d'Horizon Europe »

### POUR QUI ?

Directions d'entreprises, CEO, CTO, CFO, chercheurs et chercheuses, directions de R&D ou d'innovation, personnel chargé des projets européens, cabinets conseil, directions d'incubateur et d'accélérateur

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne (Eval&Go) en fin de session permet au participant d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

### RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Un support de formation et des périodes d'interaction.

### QUAND ?

Session en distanciel

(visioconférence Teams)

12 juillet 2022 de 9h à 13h

**Formateur :** Nicolas Bonnet, directeur du Pôle Europe, ABF Décisions  
**Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :** [formation@anrt.asso.fr](mailto:formation@anrt.asso.fr)